

Groupe de travail n°6 : Orientations et perspectives du CCGAD

Mardi 30 juin 10h-12h

Présent-e-s :

CHAMBELLAND Benjamin (GIP GPV Rive Droite)
Christine (Citoyenne)
DELHEZ Jocelyne (EM France Sud-Ouest)
DUCLER Lucile (Département de la Gironde)
FAUCHER Anna (Let's Food Cities)
GAUTIER Laure (Bordeaux Métropole)
IMAKHOUKHENE Léa (DREAL N-A)
LEQUIN Julie (SaluTerre)
LEVEQUE Julia (Bordeaux Métropole)
MONTEGUT Alban (Linkcity)

ROUX Virginie (INTERFEL)
SCOUARNEC Morgane (Bordeaux Métropole).
SIMON Christophe (SIVU Bordeaux Mérignac)

Excusé-e-s :

GARANTO Antoine (Saveurs Quotidiennes)
NICOLLET Léo (Communauté de Communes de Montesquieu)
REYBOUBET Céline (Elu-e-s écologistes Bordeaux)
VAXIVIERE Aurélie (CCAS Lormont)

Ordre du jour

- Echange et retours d'expérience des participant-e-s sur leur perception et rapport au CCGAD en temps de crise et plus largement sur sa période expérimentale (2017-2020)
- Elaboration collective des critères d'analyse de l'action et du fonctionnement du CCGAD et réflexion sur l'implication des membres du CCGAD dans le processus d'évaluation
- En parallèle du processus d'évaluation, préparation du calendrier de travail du CCGAD pour la rentrée 2020-2021 : suites des groupes de travail de juin 2020 et des actions initiées avant le confinement

Relevé de décisions

Les échanges de ont permis d'identifier des pistes de travail qui seront présentées lors de la réunion des représentant-e-s des collèges du 8 juillet :

- **La réalisation d'un plaidoyer constitué par le CCGAD** : le document serait à produire avant le Conseil métropolitain du 17 juillet. Ce premier livrable serait un format court (A4, 4 pages maximum), signé par les représentants des collèges et éventuellement enrichi de la signature des membres du CCGAD à titre individuel. Se sont porté-e-s volontaires à participer à ce travail : Anna et Julie sur le plan et la rédaction, Benjamin, Christine, Christophe et Jocelyne pour la relecture.
- **La rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation de l'évaluation du CCGAD** : ce cahier des charges doit permettre de définir le cadre de cette prestation, ses objectifs, ses modalités de réalisation et les critères de sélection.
- **La formulation de propositions concernant le calendrier de rentrée** :
 - Les objectifs pour la rentrée :
 - Refaire du lien et remobiliser les membres après ce long temps de coupure ;
 - Mobiliser de nouveaux acteurs et actrices identifié-e-s en amont (Universités, chercheurs, etc.) en les invitant à la réunion de rentrée ;
 - Présenter le CCGAD aux élu-e-s.
 - Les idées de contenus à présenter :
 - Le document « Les initiatives en faveur de l'alimentation durable en temps de crise sanitaire – retour d'expérience des membres du CCGAD »
 - Le retour d'expérience et d'étude des coopérations entre villes dans le champ des politiques publiques alimentaires (Let's Food Cities)
 - Le projet Rescosafe avec la fondation Bordeaux Université (Christophe Simon)
 - L'étude d'ELLYX et SaluTerre sur l'intégration des enjeux de gouvernance alimentaire dans les modèles d'aménagement urbain (Alban Montégut)

- Les modalités d'organisation :
 - Associer les membres du CCGAD à l'organisation d'un événement de rentrée avec les élu-e-s, et prévoir des temps séparés pour une présentation politique aux élu-e-s et un temps de travail en interne
 - Anticiper la mobilisation des élu-e-s en fonction des sujets présentés au cours des différentes réunions plénières

Compte-rendu des échanges

Ce groupe de travail a été organisé avec des représentantes de trois collègues d'acteur·rice-s (Christine, Jocelyne et Julie), et il est un peu différent de ceux organisés ce mois-ci dans le cadre du CCGAD. Les groupes précédents ont été réalisés sur la base des thématiques identifiées comme prioritaires au regard de la période. Le groupe de travail d'aujourd'hui répond à l'impératif instauré à la création du CCGAD de réaliser un bilan au terme de ses 3 ans d'expérimentation. Il s'agit ainsi de dresser une évaluation de son fonctionnement et de son activité afin de proposer des perspectives et orientations pour poursuivre son travail. La décision de faire réaliser ce travail de bilan par un prestataire extérieur implique d'identifier ensemble ce que nous souhaitons évaluer au travers de ce bilan afin d'élaborer collectivement les critères d'analyse à faire figurer dans le cahier des charges de l'évaluation. Le groupe de travail doit ainsi nous permettre de réfléchir à ce bilan, à partir de premiers échanges sur notre perception du CCGAD, mais aussi de préparer ensemble le calendrier de la rentrée.

Julie Lequin (SaluTerre) :

Je suis responsable de recherche et développement dans le bureau d'étude SaluTerre situé à Vélines en Dordogne. Nous travaillons à l'accompagnement des collectivités et acteurs et actrices de fabrique des territoires sur la création de différents projets liés à l'alimentation durable (jardins partagés, paysage, etc.). Je travaille à SaluTerre depuis plus d'un an et je participe au CCGAD depuis cette période. Je suis également représentante du collège #1 (Acteur et actrices des politiques publiques et accompagnateur·rice-s).

Jocelyne Delhez (EM France Sud-Ouest) :

Je suis membre de l'association EM France Sud-Ouest, qui a pour objectif de promouvoir et diffuser l'usage des micro-organismes efficaces comme alternative aux produits chimiques dans de nombreux domaines (agriculture, entretien de la maison, élevage, traitement des eaux, etc.). Nous avons axé notre action depuis quelques années sur le compostage urbain, un enjeu environnemental majeur et qui concerne fortement les municipalités en raison de l'entrée en vigueur prochaine (01/2024) de l'interdiction de jeter les biodéchets dans la poubelle noire. Je suis également représentante du collège #2 (Acteur·rice-s de la production alimentaire et agricole et accompagnateur·rice-s).

Christine :

Je suis représentante du collège #5 (Acteur et actrices pour la sensibilisation, la défense des intérêts et l'aide au changement de pratiques des mangeur·euse-s) et partie prenante assidue du CCGAD depuis ses débuts. Je suis spécialement engagée dans la défense de la consommation pour tous, de l'autoproduction, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, dans la promotion de la nutrition, de la santé et de la protection de l'environnement.

Julia Lévêque (Bordeaux Métropole) :

Je travaille à Bordeaux Métropole dans la même direction que Morgane sur la sensibilisation des publics à la Maison écocitoyenne (MEC) où je suis responsable de l'animation.

Christophe Simon (SIVU Bordeaux Mérignac) :

Je suis le directeur du SIVU Bordeaux Mérignac, la cuisine centrale la plus importante de l'agglomération dont la production est destinée essentiellement aux écoles et personnes âgées. Je suis membre de plusieurs collèges au sein du CCGAD car je me positionne à la fois comme transformateur et acteur public. Nous menons un certain nombre de chantiers importants sur le territoire sur des thématiques variées (amélioration de la qualité des approvisionnement, diversification protéinique, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.). Nous animons également un groupe de travail national dans le cadre du réseau AGORES sur la recherche des alternatives au plastique dans les conditionnements alimentaires. Nous travaillons en réseau avec d'autres cuisines centrales du territoire.

Benjamin Chambelland (GIP GPV Rive Droite) :

Je travaille pour le GIP GPV Rive Droite qui est un groupement d'intérêt public de quatre villes de la Métropole (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac) ainsi que Bordeaux Métropole. Je suis également chercheur au CNRS qui met à disposition du GIP GPV 50% de mon temps pour animer une démarche alimentaire de territoire intégrée dans un travail de recherche avec Bordeaux Sciences Agro, l'Université Bordeaux Montaigne et l'École d'architecture et de paysage de Bordeaux. Ce programme de recherche dure depuis quelques mois et va se dérouler sur une période de deux ans. Nous faisons également partie du réseau national mené par l'équipe de Mouans Sartoux qui anime la MEAD (Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable). Ce réseau national se nomme Cantines Durables - Territoires Engagés et regroupe 8 autres collectivités engagées au niveau national. Pour ma part, je suis le CCGAD autant que possible depuis ses débuts et je suis présent aujourd'hui au titre de mon intérêt sur le bilan et les suites à donner au CCGAD.

Alban Montégut (Linkcity) :

Je suis responsable du développement chez Linkcity qui travaille sur des projets de développement immobilier. Nous ne faisons partie du CCGAD que depuis un an et demi au sein du collège 4 (Acteurs et actrices de la distribution alimentaire et accompagnateur-riche-s) sur les sujets de distribution alimentaire. Ce qui a motivé notre entrée au CCGAD, c'est la réflexion sur les possibilités et modalités d'intégration des enjeux de gouvernance alimentaire dans les modèles d'aménagement urbain. Il s'agit en effet d'une question très récente pour le monde de la construction, de l'aménagement et de l'immobilier. A ce titre, nous sommes accompagnés en ce moment sur ces sujets par les bureaux d'étude ELLYX et SaluTerre (étude en cours). Nous sommes ainsi en train de réfléchir et de fournir des outils aux acteurs et actrices travaillant dans l'aménagement pour agir en faveur de la résilience alimentaire. **Plusieurs niveaux d'intervention sont étudiés dans le but de réaliser des fiches action très pratiques permettant d'intégrer les enjeux de la gouvernance alimentaire dans les modèles d'aménagement urbain. Cette étude devrait être terminée d'ici la rentrée et pourrait être présentée et partagée à l'occasion d'un événement du CCGAD.**

Léa Imakhoukhene (DREAL Nouvelle-Aquitaine) :

Je suis présente en tant que représentante de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Je réalise actuellement mon stage à la DREAL pour l'Essaimageur, un site qui recense les projets, initiatives et démarches alimentaires dans la région. Je suis présente à cette réunion en tant qu'observatrice pour voir les évolutions du Conseil et pour nourrir mon mémoire sur les évolutions de la gouvernance alimentaire, notamment depuis la crise sanitaire.

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Je travaille au Département de la Gironde au sein du service agriculture et plus particulièrement sur les questions de circuits courts pour la restauration collective et les épiceries solidaires. Mon travail consiste ainsi à mettre en lien les cantines des collèges et les producteurs locaux. Je suis présente aujourd'hui car je suis intéressée de connaître l'évolution du CCGAD qui est un acteur très intéressant dans les solutions apportées en termes de mise en réseau des différents acteurs et actrices.

Laure Gautier (Bordeaux Métropole) :

Je travaille en stage auprès de Morgane Scouarnec au sein du service Santé et Qualité de Vie dans la direction Energie Ecologie et Développement Durable. Je travaille notamment sur des missions d'accessibilité et de gouvernance alimentaire, avec une focale particulière sur les questions d'approvisionnement des épiceries sociales et solidaires.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

J'étais présente au tout début de la démarche de gouvernance alimentaire de Bordeaux Métropole en 2014, en participant à l'élaboration de cette gouvernance alimentaire avec Morgane et vous. Je suis ravie de revenir après avoir beaucoup travaillé à la comparaison de villes sur les questions alimentaires au travers du projet Let's Food Cities. Je suis contente de revenir pour faire le bilan trois ans après la création du CCGAD et j'espère que ce bilan sera positif car de toutes les villes étudiées dans le projet Let's Food, **Bordeaux Métropole apparaît novatrice et pionnière sur ces questions de gouvernance alimentaire qui relèvent d'une importance majeure.**

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Nous avons par exemple lancé une enquête auprès des membres du conseil pour avoir des informations sur leurs activités pendant le confinement mais aussi sur le rôle d'une instance de gouvernance

alimentaire en période de crise sanitaire et de confinement. N'hésitez pas à nous dire ce qui vous semble important dans le CCGAD, en temps de crise ou non, ce qui serait à améliorer et à nous décrire votre perception de cette instance.

Julie Lequin (SaluTerre) :

J'ai évidemment beaucoup d'éléments positifs à faire remonter, mais un manque que j'aimerais pointer pour que l'on réfléchisse davantage sur ce sujet, c'est la question du rôle et de l'implication des élu·e·s dans le CCGAD. Pour rappel, les membres des collèges ont élu 3 représentant·e·s en novembre dernier, à l'exception du Collège 5 qui en compte davantage et du Collège 1 où l'on souhaitait que les trois sièges soient répartis entre élu·e, technicien·ne de collectivité et accompagnateur·trice. Alors que nous sommes le collège avec le plus de membres (au moins 25), nous sommes le seul qui n'a pas été en mesure d'élire ses trois représentant·e·s, notamment parce que peu d'élus·es étaient déjà présent·e·s dans notre collège. Les élu·e·s de notre collège n'ont pas souhaité se présenter, notamment en raison des échéances électorales. Cette représentativité nous fait donc défaut alors qu'elle est essentielle. Pour le moment, le fonctionnement est tel que les élu·e·s viennent davantage pour un événement ponctuel mais qu'ils ne s'impliquent pas forcément dans une démarche de fond dans le CCGAD. **Je pense que l'on pourrait envisager un rapport plus interactif des élu·e·s au CCGAD.** Je pense que cette idée de Conseil consultatif est un terme un peu désuet, qui en tout cas ne me convient pas sur l'idée de gouvernance partagée. Je n'étais néanmoins pas présente au début de la dynamique et j'imagine que cela a été pensé d'une certaine façon. L'idée que l'on se pose ici est évidemment de savoir comment on fait évoluer l'instance mais je trouve difficile de savoir à quoi sert notre travail, dans quelle mesure ce qui se dit pendant nos réunions est entendu par les élu·e·s. Nous ne savons pas à quel point nous sommes vraiment utiles. Il ne s'agit pas d'une critique négative que je formule mais plus d'une interrogation sur comment faire évoluer notre fonctionnement.

Christine :

La représentativité des élu·e·s sera peut-être activable avec les nouvelles équipes municipales et communautaire. Nous pourrions renommer le CCGAD en Conseil coopératif de gouvernance alimentaire durable.

Julie Lequin (SaluTerre) :

Nous pourrions effectivement changer le terme "Consultatif" mais cela va peut-être créer plus de confusion. Nous pourrions peut-être évoquer cette question dans les statuts ou alors nous estimons effectivement que le CCGAD est une forme de gouvernance moins institutionnelle et l'on accepte que les élu·e·s soient moins présent·e·s dans son fonctionnement. C'est en tout cas une dimension qui me pose question.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

C'est vrai que l'usage du terme "consultatif" a été choisi de façon prudente au démarrage de l'instance justement pour éviter d'institutionnaliser quelque chose dans l'institution et pour permettre d'en garder plus facilement le contrôle. Je me demande en quoi les élu·e·s sont intéressants·es pour vous au regard du fonctionnement du CCGAD. Est-ce qu'il ne faut pas discerner les projets qui sont à valider avec les élu·e·s et pour lesquels leur implication est importante et les projets qui n'en dépendent pas ? A ce moment-là **nous pourrions nous demander quels seraient les temps nécessaires avec les élu·e·s et ceux qui ne le sont pas.** J'ai une autre question, à laquelle il est peut-être trop tôt pour répondre : au vu des élections récentes, avez-vous déjà un recul sur la manière dont le CCGAD est appréhendé et intégré dans les stratégies futures de ces nouvelles équipes ? Je pense que l'alimentation est un sujet qui va prendre de l'ampleur, en termes de financements et de temps dédiés, ce qui permettra d'envisager d'autres choses pour le CCGAD. **Je pense que c'est aussi une des limites de ce CCGAD qui pourrait faire beaucoup plus mais qui ne dispose pas des ressources nécessaires.**

Christine :

Sur la question de l'association des élu·e·s, leur implication est indispensable, même s'il y a des actions-recherches particulières (sans élu·e·s).

Benjamin Chambelland (GIP GPV Rive Droite) :

Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, je pense qu'un des éléments serait aussi de clarifier le fonctionnement du service Santé Qualité de Vie. En effet, le CCGAD n'est pas une instance autonome. Il y a une organisation propre au sein de la Métropole qui explique certains modes de fonctionnement hiérarchiques dans les prises de décisions et qui influent en conséquence sur les actions du CCGAD.

Il est important de clarifier ce fonctionnement et cela me permet de rebondir sur ce que disait Anna, il est vrai et probable que l'on vive des changements importants au niveau de la Métropole. Nous avons en tout cas un changement politique qui peut potentiellement venir renforcer ces questions alimentaires. Aviez-vous, en amont, écrit une nouvelle feuille de direction et d'organisation de votre service ? Certains services ont en effet réalisé ce travail pour anticiper les élections quelles qu'en soient les résultats et se saisir d'un renouveau de la Métropole. Morgane, comment vois-tu les choses sur ces questions ?

Christine :

Je pense immédiatement à des synergies et des mutualisations possibles sur des sujets pas encore appréhendés au CCGAD à savoir les enjeux de gestion de l'eau, car il s'agit d'une thématique qui est tout à fait transversale et essentielle, notamment par rapport à l'agriculture.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Certaines villes et métropoles ont des élu·e·s à l'alimentation/agroécologie : est-ce une idée ici ?

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Pour vous répondre sur la question du fonctionnement du service et l'anticipation de la nouvelle mandature, je travaille en effet au sein du service Santé Qualité de Vie de la Direction Energie Ecologie et Développement Durable, dans la Direction générale Haute Qualité de Vie. Un plan a été travaillé dans notre Direction générale afin de faire des propositions pour les nouveaux élu·e·s. Il n'y a pas d'évidence sur la façon de mener (ou non) une réorganisation des services. Cela peut être mis en place à l'initiative des élu·e·s ou des services, et en collaboration entre les deux. Il est pour l'instant trop tôt pour savoir quelle va être la stratégie adoptée par la nouvelle équipe. Des propositions ont été faites et notamment sur la prise en compte de l'alimentation qui concerne de nombreuses actions réparties entre plusieurs services et directions (la nôtre, la direction de la Nature sur les questions agricoles, la direction des espaces verts sur le jardinage collectif, la direction de prévention et réduction des déchets sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.). Je ne sais pas s'il serait envisageable de regrouper ces différentes actions au sein d'un même service car cela entraînera aussi une division sur d'autres sujets mais l'enjeu est d'avoir un fonctionnement transversal fluide et efficace sur ces thématiques. L'efficacité du format projet comme outil au service de cette transversalité est encore à questionner. C'est quelque chose que nous essayons de mettre en place au fur et à mesure mais c'est une nouvelle culture à créer. Concernant les élu·e·s dédié·e·s alimentation ou agroécologie, comme c'est le cas à Montpellier, en effet si nous avons la possibilité d'aboutir à ce type de délégation, ce serait un bond important dans l'animation de ce Conseil et pour l'implication des élu·e·s.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Est-ce que c'est quelque chose que le CCGAD peut demander ? Je ne sais pas comment nous pouvons redéfinir une direction mais est-ce que le CCGAD peut demander d'avoir une visibilité et un·e élu·e en mesure de rassembler d'autres élu·e·s pour positionner l'alimentation durable dans l'agenda politique ? L'alimentation durable reste en effet un sujet qui manque encore de visibilité en étant un peu "perdu au sein d'une direction". Je pense qu'il faut le voir comme une démarche historique avec une évolution de ces questions qui prennent de plus en plus de place dans toutes les villes. Aujourd'hui, je pense qu'il faudrait demander à avoir une visibilité plus positionnée de l'alimentation durable sur l'organigramme en profitant de cette opportunité de renouvellement politique. Je me demande si cela rentre dans le rôle du CCGAD d'aller demander cela. Je voulais aussi soumettre une autre idée. Au niveau du mode projet, nous avons pu constater que beaucoup d'instances de gouvernance en mode projet étaient dotées d'un budget distribué collectivement pour soutenir des projets. Cela permettait d'encourager les synergies d'acteur·rice·s et la construction de projets et de partenariats. Ce mode d'appréhension du mode projet permet ainsi de limiter le sentiment d'inutilité des réunions que peuvent avoir certain·e·s acteur·rice·s dans ces instances de gouvernance.

Julie Lequin (SaluTerre) :

Pour préciser ma volonté d'avoir des élu·e·s davantage impliqué·e·s dans le CCGAD, c'est une remarque que j'émet car je trouve que nous manquons de visibilité sur notre utilité et notre impact. Si ces dimensions étaient plus claires, la présence de ces élu·e·s serait moins indispensable à mon sens. Pour moi, l'absence de ces élu·e·s pointe les limites de notre pouvoir. L'absence des élu·e·s, en particulier dans le collège 1, me semblait étonnante dans un collège censé représenter les acteurs et actrices des politiques publiques et leurs accompagnateur·rice·s. Il me semble qu'en tant que structure venant en appui de la politique publique, nous sommes très vite limités sans élu·e·s pour porter nos propositions et activer des stratégies politiques pour les mettre en place. Il est donc important d'instaurer

un dialogue et d'associer les élu·e·s aux séances de travail du CCGAD afin qu'ils puissent comprendre l'élaboration des projets et les réflexions qui les entourent, pour intégrer ces approches de l'alimentation plutôt que de simplement choisir les actions à mener sur des propositions qu'ils découvriraient. Effectivement, je n'avais pas pensé à cette idée d'avoir un·e élu·e dédié·e mais je réfléchissais davantage à des solutions pour mobiliser plus les élu·e·s. Il s'agit probablement de deux niveaux d'action différents. Pour compléter la proposition de présenter l'étude à la rentrée, j'avais une question pour Anna : pourrais-tu présenter ton parcours d'analyse de la gouvernance alimentaire des villes et nous faire un retour des dispositifs qui existent déjà et que tu as pu étudier pour mettre en perspective notre action ? L'idée serait de comparer l'avancée dans notre instance de gouvernance alimentaire, de pouvoir identifier des pratiques innovantes en mesure de nous inspirer, de nous faire évoluer, etc.

Christine :

Je suis d'accord avec Julie sur la question de l'absence des élu·e·s qui ont leurs contraintes politiques et aussi des engagements. Ces acteur·rice·s sont essentiels dans la mesure où ils sont porteurs·euses de la stratégie alimentaire et que chaque collectivité territoriale est en lien avec les autres niveaux de collectivités (région, département, métropole, communes).

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Est-ce que l'on fait référence aux élu·e·s de la Métropole, des communes, etc. ?

Julie Lequin (SaluTerre) :

Pour moi le département peut évidemment participer. Tou·te·s les élu·e·s qui veulent s'engager le peuvent, d'autant que nous avons déjà peu d'élu·e·s qui fréquentent le CCGAD.

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Je pense qu'il y aurait éventuellement des élu·e·s départementaux intéressés. **Nous trouvons qu'il serait pertinent d'avoir des moments dédiés à la technique et des temps dédiés aux élu·e·s.** Je serais plutôt favorable à ce qu'il y ait une forme de cadrage des réunions avec une division de ces temps. Je pense par exemple à la réunion de l'installation agricole menée dans le cadre des ateliers du CCGAD qui était très technique. Il serait intéressant qu'un temps soit prévu sur ce sujet dans un second temps pour revenir sur les propositions techniques avec les élu·e·s et entendre leurs perspectives.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Julie a un peu ouvert sur la question du rôle du CCGAD, ce qui permet de se poser la question des perspectives du CCGAD. Quelle est votre perception du CCGAD et de ses perspectives ?

Julia Lévêque (Bordeaux Métropole) :

J'aborde le CCGAD comme un lieu permettant de faire valoir les initiatives portées sur le territoire, d'avoir accès à des échanges intéressants sur l'alimentation durable et de rencontrer des acteurs et actrices du secteur au cours de temps formels et informels. Je pense que ce Conseil fonctionne bien pour des acteurs et actrices dynamiques qui peuvent se permettre de mettre en place des projets sur le territoire mais je me demande dans quelle mesure une personne qui arrive au CCGAD, qui porte aujourd'hui un plan de charge assez lourd, va pouvoir s'épanouir au sein de l'instance et s'intégrer dans des projets. Je m'interroge également sur comment donner envie de rejoindre le CCGAD à de nouveaux membres.

Christine :

Pour répondre à la question "à quoi sert le CCGAD ?", je pense que vu de l'extérieur il s'agit au départ d'une obligation stratégique d'Etat, en dehors des PAT et au même titre que les PAT, et que c'est dans cet objectif qu'il a été instauré au départ. **La force de ce CCGAD est d'être très participatif avec beaucoup d'acteur·rice·s en son sein. C'est ce qui fait sa richesse et c'est un élément à garder.** Le CCGAD n'est pas qu'une déclinaison d'actions à mettre en place pour répondre à des orientations politiques. A ce propos j'en profite pour remercier énormément Morgane et tous les participant·e·s à cette instance pour leur travail depuis la création de l'instance.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Cela fait effectivement référence à l'élaboration de la Charte du CCGAD qui fixait comme première mission de fédérer les acteur·rice·s et d'animer des coopérations. Il s'agit du premier élément que nous avons listé comme plus-value du CCGAD dans le cadre de son action. Les trois autres sujets que nous avons identifiés étaient les enjeux de sensibiliser, valoriser et porter à connaissance les initiatives (2e

mission), soutenir les initiatives locales et les expérimentations (3e mission) et enfin suivre et évaluer les performances du territoire (4e mission).

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Je rejoins Julia et le premier point évoqué sur les actions du CCGAD et je me pose la question de savoir dans quelle mesure les résultats des élections orienteront les dynamiques d'acteur·rice·s et les actions du CCGAD.

Julie Lequin (SaluTerre) :

Je pense que le rôle du CCGAD consiste à **faire remonter les initiatives et expériences qui se déroulent sur le terrain afin de permettre de capitaliser dessus**. Nous savons en effet qu'il existe un décalage entre ce qui se passe sur le terrain et la perception qu'en ont les actrices et acteurs publics. Je pense que le rôle du CCGAD est d'une part de combler ce décalage en faisant remonter les informations aux actrices et acteurs publics et de pouvoir d'autre part **formaliser des préconisations, des grandes orientations, d'avoir un rôle d'expertise sur les questions alimentaires au service de la construction des politiques de Bordeaux Métropole**. Je rejoins la conception du rôle de mise en réseau et je considère également que le CCGAD a ainsi un rôle d'influence à jouer.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Pour rebondir sur ce que disait Christine, je pense qu'il faut reconnaître le **rôle de mise en réseau** exercé par le CCGAD. Même s'il n'est pas facile à mettre en valeur en termes de résultats, Julia parlait par exemple de discussions informelles, il sera important de **faire ressortir cet effet du CCGAD en temps normal et en particulier en temps de crise au travers d'indicateurs et de critères d'évaluation**. Cela permettra de présenter des résultats qui ne sont pas toujours visibles mais qui sont un véritable acquis d'avoir réussi à réunir ces acteur·rice·s, d'avoir une liste mail d'acteur·rice·s informé·e·s des initiatives portées sur le territoire. Cette mise en réseau permet d'éviter les doublons, de créer des synergies, de coordonner ces initiatives, d'y associer d'autres acteur·rice·s, etc. Il s'agit d'un apport majeur dans des systèmes alimentaires qui se complexifient avec une multiplication des acteur·rice·s et je considère qu'il s'agit déjà d'une belle réussite que d'avoir formalisé un Conseil rassemblant ces acteurs et actrices, même si les résultats sont parfois peu tangibles. Je pense qu'il faudra faire attention à valoriser correctement le simple fait que cette instance existe, ce qui est déjà beaucoup au regard de la complexité de la thématique. Il faut que les membres du CCGAD communiquent sur ce que ce réseau leur a apporté et qu'ils arrivent à définir ce qui a été bénéfique pour eux.

Christophe Simon (SIVU Bordeaux Mérignac) :

Je prolonge tout à fait les propos que vous venez de dire et je me reconnais tout à fait dans ce que vous avez mis en valeur. **Le premier sujet est effectivement d'arriver à créer un lieu dans lequel la création d'un réseau, la concertation des acteur·rice·s, le débat sont rendus possibles et le CCGAD a déjà l'immense mérite d'y être arrivé**. La crainte des acteur·rice·s à l'origine de la création du CCGAD, dont j'ai fait partie, était effectivement de créer "un machin". Nous sommes parvenus à créer un réseau qui remplit les objectifs que nous nous étions fixés, à savoir mettre en lien les acteur·rice·s et leur permettre d'échanger. La deuxième chose que nous avons vu émerger, c'est le poids de la dimension alimentaire, agricole, agriculture urbaine dans les projets politiques. La nouvelle équipe élue a fait de cette question alimentaire et du Projet Alimentaire de Territoire un enjeu de leur feuille de route. A cet attrait pour les questions alimentaires s'ajoute la **volonté d'accentuer la démocratie participative, de permettre que la construction des politiques publiques soit réalisée en lien avec la communauté des usagers, des associations et des actrices et acteurs représentatifs**. Il me semble que le CCGAD a ainsi une carte à jouer dans cette nouvelle configuration politique. Il s'agit d'un exercice compliqué mais cette dimension collective du CCGAD qui permet de réunir des acteur·rice·s et de porter une parole commune doit être mise en valeur, promue et défendue auprès des élu·e·s. Je pense qu'il faut que l'on parvienne à faire deux choses : **conserver la grande richesse née de l'hétérogénéité des acteurs qui composent le CCGAD et resserrer le propos en termes d'axes d'action**. Nous embrassons effectivement des sujets extrêmement divers mais pour être plus opérationnels, nous devrions limiter ces axes pour éviter la dispersion. Il s'agit d'un travail difficile mais je considère que nous devrions limiter nos axes de travail à cinq axes pour lesquels nous disposerions d'une méthodologie précise, avec des objectifs, des indicateurs, du reporting, etc. Je pense que la période qui va s'ouvrir sur le plan politique sera extrêmement propice à la valorisation des acteur·rice·s, de notre réseau et nous devrions mener ce travail d'explicitation, de témoignage de ce que nous avons su produire pour ne pas manquer cette opportunité. Une dernière dimension qui m'est

chère, serait d'**adosser nos travaux à la fois à une expertise externe et à un état des lieux permanent des connaissances, à la diversité des savoirs qui existent sur l'Université de Bordeaux sur le plan alimentaire** (de la chimie des matériaux, épidémiologie, comportements alimentaires, etc.). Adosser la démarche du CCGAD à une démarche qui tiendrait du Conseil Scientifique, c'est un projet mené dans le cadre de mon établissement avec le programme Rescosafe et que l'on devrait développer au niveau du CCGAD.

Benjamin Chambelland (GIP GPV Rive Droite) :

Je souhaiterais revenir sur un élément un peu plus pragmatique. Pour avancer sur le CCGAD, Morgane a annoncé qu'un bilan sera réalisé par un prestataire extérieur. Nous avons évoqué l'importance de ces nouvelles élections sur la structuration des services de la métropole, sur le CCGAD par rebond, sur la représentation des élu·e·s, etc. Dans ces conditions, je voulais savoir quand le prestataire en charge de l'évaluation allait réaliser ce travail. Pouvons-nous et comment coordonner cette évaluation, qui permettra d'aller plus loin que notre discussion d'aujourd'hui avec des critères d'analyse, avec le besoin de donner des arguments solides pour structurer la suite du CCGAD ?

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Ce travail d'évaluation est prévu pour la période de septembre à décembre. Cela n'empêche pas de formuler des préconisations et recommandations en termes d'organisation des services au nom du CCGAD en amont, en ayant en tête que des résultats plus spécifiques parviendront aux élu·e·s d'ici la fin de l'année via cette étude. Nous pouvons travailler à un document de ce type d'ici-là.

Christine :

Pour revenir sur le cahier des charges, je pense que nous devons également réfléchir aux critères de sélection du prestataire en charge de l'évaluation.

Alban Montégut (Linkcity) :

Je rejoins ce qu'a dit M. Simon sur le fait que la nouvelle équipe municipale et métropolitaine va changer la physionomie des services mais aussi de la ville à proprement parler en termes de fabrique de la ville. Je pense qu'un des premiers axes forts qui va être retravaillé à l'échelle de la métropole c'est un nouveau PLU qui va sûrement intégrer des thématiques plus vertes et plus écologiques. Pour rejoindre ce que j'introduisais en début de réunion sur l'étude que nous réalisons avec ELLYX et SaluTerre, on se rend compte que l'urbanisme et l'aménagement peuvent être des leviers très positifs en faveur des acteur·rice·s de la gouvernance alimentaire (associations, exploitant·e·s, etc.). **La proposition que je ferais c'est que le CCGAD puisse être consulté et participer à l'élaboration de ce PLU.** Cela serait un axe très fort politiquement que d'associer un tel conseil composé de citoyen·ne·s et d'acteur·rice·s de la ville dans l'écriture de la nouvelle forme urbaine de Bordeaux Métropole.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Je vous rejoins tout à fait, je ne sais pas de quelle marge de manœuvre nous disposons mais je pense que nous sommes beaucoup d'acteurs et actrices de la société civile avec une certaine indépendance d'action. Je me demande s'il serait possible de demander une reconnaissance par la nouvelle équipe en place de cet outil qu'est le CCGAD, pour le nouveau PLU mais aussi pour toutes les politiques en lien avec l'alimentation. Nous disposons d'un réseau constitué, je pense qu'il faut maintenant se positionner comme une force positive d'acteur·rice·s de la société civile et des collectivités. J'insiste sur le besoin d'obtenir d'autres ressources humaines. De nombreux projets sont proposés et sont très intéressants (animer le CCGAD avec les Universités, proposer des temps distincts avec des élu·e·s et des technicien·ne·s, travailler avec les différentes collectivités, associer les publics, etc.) mais impossibles à mettre en place avec seulement une personne. Il faut absolument renforcer cette équipe pour être à la hauteur des besoins d'animation de tous ces acteur·rice·s et projets. Pour revenir sur la communication, je pense que ce CCGAD regorge d'initiatives : il faut que nous soyons en mesure de communiquer nos actions auprès de tous les services et sur toutes politiques annoncées en lien avec les actions portées.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Ce qui ressort de nos échanges jusqu'à présent c'est qu'il y a une urgence de produire un document qui présente l'instance aux nouveaux·elles élu·e·s et qui puisse établir des préconisations en termes d'organisation des services et de liens entre le travail de l'instance et la production de politiques publiques. Pour en revenir au cahier des charges de l'évaluation, identifiez-vous des éléments que nous souhaitons évaluer, que nous souhaitons observer au travers de ce travail d'évaluation ? Pensez-vous

à des éléments qui puissent nous être utiles par la suite pour identifier des projections, des perspectives à donner au CCGAD ?

Jocelyne Delhez (EM France Sud-Ouest) :

Je soutiens déjà tout à fait les projets comme celui présenté par Alban d'associer le CCGAD à la redéfinition du PLU qui me paraît indispensable. Ce que je souhaitais souligner en particulier c'est le besoin d'être très ambitieux dans nos demandes et les missions que se fixe le CCGAD.

Julie Lequin (SaluTerre) :

Je rejoins l'idée de présenter le CCGAD aux nouveaux·elles élu·e·s. La question était effectivement de savoir si l'on attendait septembre pour réaliser cette présentation, quitte à ce que notre document ne soit pas complètement formalisé ou est-ce que l'on attend la production du livrable par le prestataire prévu pour la fin d'année. Nous en avons déjà discuté mais je pense que **les critères du cahier des charges doivent préciser que le prestataire soit expérimenté dans l'évaluation de politiques publiques, qu'il soit en mesure de fournir des données quantitatives et qualitatives sur la production du CCGAD en lien avec la politique publique de Bordeaux Métropole. Il serait également intéressant d'avoir une évaluation de la gouvernance qui permette de montrer notre fonctionnement, ses limites et points d'amélioration. Nous pouvons peut-être demander une forme d'étude comparative comme l'a fait Anna, en observant des expérimentations au niveau national et international. Il faudrait aussi évaluer la dimension participative, inclusive de cette instance afin d'identifier comment mieux inclure les (nouveaux) membres, comment mieux répartir le travail dans une instance trop peu dotée en ressources humaines, comment favoriser la participation des membres de façon à alléger la charge de travail de Morgane.** Pour l'instant nous restons en effet sur un format assez classique de gouvernance avec des réunions plénières préparées et portées par Morgane. Le travail entre ces plénières n'existe pas beaucoup à mon sens, nous pourrions donc réfléchir à un autre format que le prestataire pourrait proposer dans son bilan. Pour rebondir sur la remarque sur l'Université de Bordeaux, il s'avère que j'ai été contactée par le directeur de la communication de l'Université de Bordeaux (Philippe Velozzo) qui est très intéressé par les sujets de l'alimentation. Je lui ai indiqué de rejoindre le CCGAD : il serait intéressant de l'inclure dans la mesure où cela concerne un nombre de salarié·e·s et d'étudiant·e·s très important. Cela représente également un vecteur très intéressant notamment dans la mesure où l'Université dispose de la gestion de son patrimoine et peut ainsi agir directement sur son foncier pour monter des projets. Enfin, pour envisager un événement en septembre, je pense qu'il serait pertinent d'envoyer des invitations (dès maintenant) à ce type de personnes afin de stimuler leur participation et leur adhésion au CCGAD.

Benjamin Chambelland (GIP GPV Rive Droite) :

Morgane peux-tu préciser le calendrier de la nouvelle structuration de la métropole (élu·e·s, services) ?

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

En ce qui concerne une éventuelle réorganisation des services, elle ne pourrait être effective que d'ici début 2021. En ce qui concerne la mise en place des Conseils municipaux et du Conseil métropolitain, ils devraient être installés courant juillet et c'est également à ce moment-là que les délégations devraient être prévues pour les élu·e·s.

Christophe Simon (SIVU Bordeaux Mérignac) :

Je pense que l'on ne doit pas mélanger deux sujets qui sont la légitimité du CCGAD et la demande d'augmentation des moyens. En effet, le premier sujet, tel qu'il sera posé par une équipe qui arrive sera de se demander qui préside actuellement le Conseil. Pour que le CCGAD soit un outil qui contribue à la gouvernance, il va falloir dans un premier temps le mettre en scène de façon valorisante avant de poser la question de l'organisation des moyens. Je crois qu'une bonne référence sur ce qui pourrait être présenté de notre action est le Conseil National de l'Alimentation (CNA). Il s'agit d'un organe consultatif qui émet des avis par thème avec des personnalités très représentatives à destination du gouvernement sur ce que doivent être les politiques alimentaires. Il me semble que nous pourrions réfléchir à ce qui pourrait être un petit parlement régional en référence au CNA que l'on désigne souvent comme parlement national de l'alimentation. Nous pourrions réfléchir à orienter le CCGAD comme une déclinaison du CNA à l'échelle métropolitaine qui pourrait permettre, dans son fonctionnement et ses objectifs, d'être à la fois une structure interne et externe pour éviter de trop dépendre d'une parole politique. La question des moyens pourra être posée dans un second temps.

Le dernier point, concernant le projet recherche et Université, s'il peut aboutir, pourrait s'inspirer d'une première formalisation de ce projet nommé Rescosafe. Il s'agit de la création d'une chaire universitaire

portée par la fondation Bordeaux Université sur la thématique de la restauration collective, santé et environnement. L'idée est de créer une chaire sur la restauration collective, de financer des doctorats, des masters, etc. Ce projet a été labellisé par la fondation Bordeaux Université à hauteur de 500 000 euros. Nous sommes actuellement en train de chercher les financements avec eux pour amorcer des travaux dans lesquels on retrouvera la multiplicité des disciplines concernées par ce sujet (épidémiologie, chimie des matériaux, sciences sociales, économie, etc.). Le fait de passer par des structures comme les fondations permet justement de démultiplier la question des moyens évoquée tout à l'heure, car en effet il faut des moyens pour porter tous ces projets. Néanmoins, il y a des structures à l'Université qui font également du portage de projet et qui ont les moyens de coordonner des actions si l'on travaille avec eux.

Benjamin Chambelland (GIP GPV Rive Droite) :

Je partage ce que dit Christophe. Cela va dans le sens de ma précédente question. Cela va aller vite par rapport à l'arrivée des nouveaux-elles élu-e-s. **Il me semble nécessaire d'avoir une stratégie rapide (pré-bilan/valorisation) pour le mois à venir.** La question est de voir comment les membres du CCGAD peuvent aider à cela.

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Je pense qu'il est important que les questions de l'implication des élu-e-s et de leur rôle soient abordées en amont pour ne pas être submergés par la rapidité de leur implication. Je rejoins ce qui a été dit sur la sélection du prestataire, je trouve très intéressant que l'on puisse **apporter un critère de benchmark dans le cahier des charges** afin que le livrable permette d'apporter des éléments de comparaison par rapport à d'autres instances de gouvernance alimentaire. Je trouve pertinent de pouvoir rejoindre le travail d'Anna sur cette évaluation en groupant le bilan et son travail qui pourrait apporter des perspectives d'orientation pour les élu-e-s et les technicien-ne-s.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Mais dans ces cas-là est ce que c'est à Morgane de porter ce message, ce livrable ?

Christine :

Le cahier des charges qui permettra de réaliser l'évaluation et le bilan doit à mon avis être impérativement fait avec les nouveaux-elles élu-e-s. Ces élu-e-s ont en effet leurs besoins de bilan et de compréhension mais aussi leurs idées d'orientation que l'on retrouve dans leurs engagements et propositions de programme. Si les nouveaux-elles élu-e-s n'ont pas la maîtrise de la création du cahier des charges, ils ne chercheront pas à le comprendre. Ce cahier des charges est un atout pour qu'il y ait de la compréhension mais aussi des perspectives et des orientations de la part des élu-e-s.

Julie Lequin (SaluTerre) :

Quand je proposais d'utiliser le travail d'Anna, je parlais de "recycler" une présentation d'un travail qu'elle a déjà produit, et non pas de la faire travailler gratuitement en lien avec le prestataire évidemment.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Je suis un peu perdue sur la volonté de réaliser à la fois un bilan neutre du CCGAD d'une part et de proposer des recommandations d'autre part. Pour moi il faut distinguer d'une part un bilan effectué par des évaluateur-riche-s de politiques publiques, qui revient sur des problématiques classiques de l'influence d'un organe sur ces politiques, dans quelle mesure il est parvenu à créer un réseau, quel est le bilan de son fonctionnement, ce qui implique une neutralité, et d'autre part les recommandations portées à un organe politique qui impliquent un positionnement de l'instance et sont nécessairement orientées. Je ne suis pas sûre qu'un bureau d'étude soit le meilleur acteur pour réaliser ce travail. Je suis perplexe sur les différentes temporalités. Je comprends l'intérêt d'évaluer mais il faut aussi se positionner face au renouvellement des équipes. Pour moi ce n'est pas le même acteur qui doit traiter ces deux sujets. Le rôle de la Métropole dans cette évaluation est également flou, même s'il est légitime pour évaluer. Morgane, est-ce que toi tu es légitime pour réaliser un livrable de recommandations ? J'entends l'intérêt du cahier des charges et de le construire avec les élu-e-s mais il y a deux enjeux différents (du politique et de l'évaluation) et le mode opératoire mêlant les deux me paraît très flou.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Je pense que l'on a identifié une première étape de travail rapide avec la création d'un document de présentation de ce qui s'est fait au travers d'un A4 qui présente le CCGAD et montre ce que l'on peut faire ensemble. Ce document pourrait mentionner l'évaluation en cours.

Le choix fait de recourir à un prestataire extérieur permet justement de donner de la légitimité à cette étude. Au niveau de la rédaction du cahier des charges, le choix n'était pas d'inclure les élu·e·s dans la rédaction du cahier des charges car nous sommes sur des temporalités trop courtes avec un lancement du marché d'ici deux semaines. Il s'agit davantage de savoir comment nous souhaitons construire ce cahier des charges et comment nous déterminons la façon de mobiliser les acteur·rice·s du CCGAD (dont les élu·e·s) dans la réalisation de cette évaluation.

Benjamin Chambelland (GIP GPV Rive Droite) :

C'est vrai que l'on parle d'évaluation mais au regard de ce que dit Anna, **il serait plus pertinent de réaliser une étude qui fasse à la fois évaluation et préconisation**. Cette étude devrait permettre de donner des éléments de propositions au regard de l'évaluation. Cela permettrait de rendre l'évaluation indépendante en termes d'objectivité et ensuite de formaliser cela au travers de propositions concrètes qui puissent servir autant pour les élu·e·s que pour les chargé·e·s de mission. Cela dépend néanmoins du budget prévu, de la capacité du prestataire à répondre à une demande aussi globale mais c'est vrai que je rejoins cette idée de double calendrier. Je ressens en effet une urgence avec l'arrivée des élu·e·s en juillet. Les élu·e·s vont vouloir lancer leurs projets, il faut tenir compte des programmes et de leurs ambitions. Nous aurons ensuite ce temps à l'automne qui nous permettra d'aller plus loin.

Julie Lequin (SaluTerre) :

J'avais déjà pensé à l'idée que les membres du CCGAD puissent avoir un regard sur la production du cahier des charges sous une forme de validation. C'est en effet un travail chronophage qui peut ne pas beaucoup mobiliser mais je pense qu'il faut maintenir cette possibilité que les acteur·rice·s du CCGAD interagissent sur ce sujet. Je me demande donc s'il existe déjà un premier jet du cahier des charges sur lequel nous pourrions réagir plus facilement qu'en donnant des idées de critères d'évaluation. Je rejoins ensuite ce qui a été dit sur la possibilité d'envisager ce travail en deux temps en ayant d'une part un travail d'anticipation de la nouvelle mandature en envisageant une présentation plus politique du CCGAD à la rentrée et d'autre part un travail plus évaluatif dans un second temps.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Pour vous donner un petit calendrier, étant donné que l'été approche et compte tenu du temps nécessaire à nos services pour sortir ce cahier des charges, nous sommes très contraints par le temps. Il s'agit d'une décision tardive qui nous impose de travailler vite. Je dois présenter une proposition assez aboutie de cahier des charges pour vendredi. Les représentant·e·s des collègues vont se retrouver le 8 juillet pour faire le bilan des groupes de travail et établir le calendrier de la rentrée à partir de vos propositions : nous pouvons inclure une discussion sur le cahier des charges à l'ordre du jour. Dans ce cas-là, je vous enverrai une première proposition de cahier des charges dans la journée de vendredi. Je voudrais ainsi savoir s'il y a des participant·e·s de la réunion qui ne sont pas élu·e·s de leur collège mais qui souhaitent participer à la relecture de ce cahier des charges (Benjamin Chambelland, Jocelyne Delhez, Lucile Ducler, Christophe Simon). Si c'est le cas nous pourrions vous associer à ce travail. Ce cahier des charges doit être publié avant la fin de la semaine prochaine, la relecture sera donc à réaliser mercredi pour publier le cahier des charges jeudi prochain.

Pour revenir un peu sur la question du calendrier du CCGAD, la réunion de mai devait être dédiée au bilan des trois ans du CCGAD. Il s'agit d'une réunion que l'on pourrait reprogrammer pour la rentrée en septembre. Nous pourrions profiter de cette réunion de septembre pour également valoriser ce qui a été fait, associer et impliquer des élu·e·s à ce temps de bilan. Un retour sur le travail d'Anna avec une perspective comparative à l'international pourrait être anticipé dans ce cadre-là et permettrait de donner une prise de recul sur ce que l'on souhaite proposer. Est-ce que vous auriez d'autres propositions de programmation pour la rentrée ?

Julie Lequin (SaluTerre) :

Je pense qu'il faut que nous soyons bien clairs sur nos objectifs pour cette rencontre. Au vu de la discussion, il me semble qu'il faut décider si nous souhaitons mener une rencontre plutôt politique avec une présentation de l'instance aux élu·e·s ou une réunion de bilan "entre nous". Je pense que cette décision influera sur la programmation de cette réunion. Nous pourrions éventuellement proposer deux temps dans cette réunion avec un temps de présentation auxquels les élu·e·s assisteront et un temps plus propice à un travail interne par la suite.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Pour revenir sur le A4 pour présenter le CCGAD aux élu·e·s, est-ce un document que les membres du CCGAD reliront ? Est-ce qu'il faudra qu'ils le signent ? Comment pouvons-nous en faire un document

qui montre toute la force du CCGAD et de sa dimension collective ? Il me semble que si nous réalisons un document politique, il faut nous puissions montrer notre soutien à cette instance, à son rôle, au travail qu'elle produit. L'alimentation est un sujet qu'il faut défendre dans les collectivités et je pense qu'il serait pertinent que nous puissions nous engager aux côtés du CCGAD par notre signature.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Nous pouvons nous appuyer sur la gouvernance du CCGAD en apportant la signature du Conseil par le biais des représentant-e-s des collèges d'acteur-ric-e-s.

Christine :

La meilleure façon de légitimer la signature dans un temps si court est en effet de la réaliser avec tous les collègues.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Il est vrai que nous sommes dans une temporalité courte mais je pense qu'il est important, maintenant plus que jamais, de montrer notre nombre. Il est important de faire remonter et valider nos positionnements auprès d'une nouvelle équipe politique. Je trouve que c'est intéressant de pouvoir réaliser ce travail afin de constater si tout le monde est toujours aussi engagé.

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Est-ce que le timing n'est pas un peu serré pour les signatures au niveau institutionnel ?

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Les premières séances des conseils municipaux ne permettent pas de traiter les affaires courantes et donc ce type de demande. Nous sommes donc sur un calendrier qui se décalerait. Nous avons cependant élu des représentant-e-s et acté une gouvernance pour ce Conseil. Nous avons donc la possibilité de prendre la décision de transmettre ce document une fois validé par les représentant-e-s à l'occasion de la réunion du 8 juillet.

Christophe Simon (SIVU Bordeaux Mérignac) :

Cela peut être la solution. Il faut de plus rappeler que ceux qui font nombre au CCGAD ne sont pas les institutions politiques qui sont paralysées par des fonctionnements lents, les élections municipales, etc. Nous avons cependant autour de la table un certain nombre d'acteur-ric-e-s qui ne sont pas dans cette dynamique. Il serait plus simple que l'on se désencombre de cette dimension politique pour justement montrer que le CCGAD n'est pas politique mais une instance portée par une société civile qui n'est pas liée par les calendriers politiques. Il faudrait peut-être mettre en valeur le fait que nous constituons une société civile dans le système et que cela constitue la richesse du CCGAD.

Christine :

Ce n'est pas une société civile ... Bordeaux Métropole porte le CCGAD.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

En effet, Bordeaux Métropole porte et anime le CCGAD par le biais de mon poste et du budget qui lui est alloué, et il s'agit d'un élément qui sera évalué. Cela n'empêche pas en revanche que le CCGAD soit une instance qui fédère des acteur-ric-e-s qui sont parties prenantes de la société civile.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Je pense en effet qu'il faut s'affranchir du politique. Nous connaissons les forces des collectivités. Le CCGAD est effectivement porté par Bordeaux Métropole et cela me semble légitime que ces instances soient portées par les territoires. Cela ne signifie pas pour autant que les idées portées au sein du CCGAD par ses membres ne doivent pas être défendues. La métropole est, au même titre que le CCGAD, un écosystème divers d'idées diverses. Je pense qu'il faut bien considérer que Bordeaux Métropole nous offre du temps pour nous réunir plutôt que de le comprendre comme un manque d'indépendance dans notre parole. Il s'agit avant tout de temps donné à de l'animation.

Lucile Ducler (Département de la Gironde) :

Il me semble que les institutionnels sont importants à intégrer sur les enjeux d'alimentation collective durable et qu'il s'agit quand même d'un axe politique majeur.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Pour résumer nos échanges et nous donner un plan d'action suite à ce groupe de travail, plusieurs propositions se dégagent. La première concerne la réalisation d'un plaidoyer constitué par le CCGAD. Le document serait à produire d'ici mi-juillet (je reviendrais vers vous avec la date exacte du Conseil Métropolitain). Ce premier livrable serait un format court si cela vous convient, nous pouvons proposer un format A4 avec des annexes sur la liste des membres, indiquant la richesse de leur expertise. Le document serait signé par les représentant-e-s et éventuellement enrichi de la signature des membres du CCGAD à titre individuel. Ce document devra être transmis aux élu-e-s du Conseil Métropolitain avant la tenue du premier conseil qui instaure les délégations.

Pour finir, nous avons commencé à évoquer le calendrier de rentrée. Nous en discuterons à nouveau à l'occasion de la réunion des représentant-e-s du 8 juillet dans laquelle nous fixerons le programme 2020-2021 et organiserons la réunion de rentrée. Souhaitez-vous nous transmettre des idées, des suggestions pour alimenter ce calendrier ?

Christophe Simon (SIVU Bordeaux Mérignac) :

Je vous propose de vous présenter le projet Rescosafe avec la fondation Bordeaux Université à l'occasion de la rentrée.

Alban Montégut (Linkcity) :

Je suis volontaire pour participer à l'organisation d'un éventuel événement kick off avec les élu-e-s. Nous sommes également disponibles pour présenter l'étude sur l'aménagement d'ELLYX et SaluTerre. Nous serons prêts pour la rentrée.

Julie Leguin (SaluTerre) :

La présentation de l'étude sera en effet possible. Il y avait également l'idée de pouvoir faire une présentation du travail d'Anna. Un des objectifs de cette réunion sera aussi de **refaire le lien et de remobiliser les membres après ce long temps de coupure dû au confinement ainsi que de mobiliser de nouveaux membres**. Nous pourrions cibler de nouveaux acteur-ric-e-s et les inviter à la plénière. A mon sens, la question se pose toujours néanmoins de savoir si l'on prévoit un temps de présentation avec les nouveaux-elles élu-e-s ou est-ce que l'on estime que la note rédigée en juillet fera office de présentation et qu'ils n'ont pas à venir à ce temps de rentrée. Il faut en tout cas bien déterminer les temps voulus à cette réunion et pour lesquels la présence des élu-e-s est importante.

Anna Faucher (Let's Food Cities):

Nous pouvons présenter notre travail en proposant des retours d'expériences français/internationaux en fonction des sujets abordés. Nous serons également prêtes à la rentrée.

Morgane Scouarnec (Bordeaux Métropole) :

Nous allons prendre en compte tous ces éléments en fonction des objectifs de la rencontre de la rentrée comme tu le soulignais Julie. Un travail est également réalisé en parallèle sur les impacts du confinement et les enseignements à tirer de cette crise construit sur les retours d'expériences des membres du CCGAD. A partir de tous ces éléments, nous allons déterminer le calendrier des différentes présentations et pourrons associer des élu-e-s de la métropole et des communes à la réunion de rentrée puis au cours de l'année selon les sujets débattus. L'objectif sera ainsi que les élu-e-s soient présent-e-s pour des présentations en lien avec leur délégation.

Retrouvez le relevé de décision en page 1.